

Commune de Pfulgriesheim



**Compte-rendu de la séance du conseil municipal  
du 7 février 2025 à 19 h**

Membres présents : M. André JACOB, Maire, M. Claude AFFOLTER, Mme Liliane BAUER, M. Gérard DURINGER Adjoint au Maire, Mme Marie-Madeleine MARTIN, Mme Corinne ZEISSLOFF, M. Bertrand MEYER, M. Sébastien DURST, Mme Anne-Gaëlle SCHOTT, M. Alexandre FRIESS.

Absents : M. Paul LOSSEL, Mmes Valérie WANKMULLER, Stéphanie MESSMER et Elodie GAST

Madame Liliane BAUER, Adjointe au Maire, assurera les fonctions de secrétaire de séance et cosignera avec le Maire les délibérations adoptées à l'issue des débats.

Le compte-rendu de la séance du 7 janvier 2025 est adopté à l'unanimité.

VOLET BUDGETAIRE : PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Le tableau récapitulatif du réalisé par chapitre sur les exercices comptables 2020 à 2024 est présenté aux élus. Le résultat du compte financier unique provisoire de l'exercice 2024 s'établit à 882 222,37 €. Le compte financier définitif pourra être adopté sur ces bases en séance du 21 mars 2025.

Pour mémoire, conformément à la Loi de finances pour 2024, la commune a opté pour l'établissement du compte financier unique sur l'exercice 2024. Il s'agit d'un document comptable unique construit conjointement par l'ordonnateur, le Maire de Pfulgriesheim, et le comptable qui remplace le compte administratif établi par la commune et voté par le conseil municipal et le compte de gestion établi par le comptable et adopté par le conseil municipal.

<b>Section de fonctionnement</b>	<b>CA 2020</b>	<b>CA 2021</b>	<b>CA 2022</b>	<b>CA 2023</b>	<b>CFU 2024</b>
Dépenses	587 109,68	635 812,31	658 575,11	953 158,28	618 627,28
Recettes	795 160,76	829 856,60	838 922,45	1 119 446,20	994 122,87
<u>Résultat</u>	<u>208 051,08</u>	<u>194 044,29</u>	<u>180 347,34</u>	<u>166 287,92</u>	<u>375 495,59</u>
<b>Section d'investissement</b>	<b>CA 2020</b>	<b>CA 2021</b>	<b>CA 2022</b>	<b>CA 2023</b>	<b>CFU 2024</b>
Dépenses	554 462,03	536 067,81	488 344,40	697 841,22	242 899,51
Recettes	496 439,69	810 717,45	324 434,99	534 873,85	296 329,00
<u>Résultat</u>	<u>-58 022,34</u>	<u>274 649,64</u>	<u>-163 909,41</u>	<u>-162 967,37</u>	<u>53 429,49</u>
Excédent de fonctionnement (cpte RF 002) année N-1	0,00	108 051,08	102 095,37	100 000,00	100 000,00
Excédent d'investissement (compte RI 001) année N-1	463 546,77	405 524,43	680 174,07	516 264,66	353 297,29
<b><u>RESULTAT DE CLOTURE</u></b>	<b><u>613 575,51</u></b>	<b><u>982 269,44</u></b>	<b><u>798 707,37</u></b>	<b><u>619 585,21</u></b>	<b><u>882 222,37</u></b>

## RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2024

BUDGET COMMUNAL	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>DEPENSES</b>			
<i>Prévisions budgétaires avec les DM</i>	1 055 000,00	2 145 000,00	3 200 000,00
<b>MANDATS EMIS</b>	<b>618 627,28</b>	<b>242 899,51</b>	<b>861 526,79</b>
<b>RECETTES</b>			
<i>Prévisions budgétaires avec les DM</i>	1 055 000,00	2 145 000,00	3 200 000,00
<b>TITRES EMIS</b>	<b>994 122,87</b>	<b>296 329,00</b>	<b>1 290 451,87</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>375 495,59</b>	<b>53 429,49</b>	<b>428 925,08</b>

## RESULTATS DE CLOTURE 2023-2024

BUDGET COMMUNAL	Résultat de clôture 2023	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture 2024	Propositions de report au BP 2025
<b>Investissement</b>	353 297,29	53 429,49	406 726,78	à reporter au BP 2025 en RI au cpte 001
<b>fonctionnement</b>	<b>100 000,00</b>	<b>375 495,59</b>	<u>475 495,59</u>	à affecter au BP 2025 en RF au cpte 0002 100 000,00 €
				à affecter au BP 2024 en RI au cpte 1068 375 495,59 €
<b>TOTAL</b>	<b>453 297,29</b>	<b>428 925,08</b>	<u><b>882 222,37</b></u>	

Les discussions se poursuivent sur le programme prévisionnel des dépenses et recettes d'investissement par opération provisoirement arrêté à la somme de 2 630 000 € en 2025 (voir tableau récapitulatif joint en annexe). Ces chiffres auront été affinés au moment du vote du budget primitif 2025.

Une part importante des dépenses à budgétiser concerne des projets déjà réalisés et non soldés ou en phase d'études devant entrer en phase de travaux.

- reliquat de 950 000 € à régler à la communauté de communes du Kochersberg pour la construction de la nouvelle école maternelle, achevée en août 2023 ;
- quote-part de 255 000 € à régler à la communauté de communes du Kochersberg pour construction de la voie verte entre Pfulgiesheim et Lampertheim, inaugurée en septembre 2022 ;
- marché de 635 000 € de travaux connexes de restructuration du réseau des chemins communaux sur le ban communal suite à la construction de l'autoroute de contournement Ouest de Strasbourg à attribuer au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2025 et à réaliser avant la fin de l'année civile.

Les choix pour la réalisation de nouveaux travaux s'orientent donc vers des projets susceptibles de bénéficier de subventions :

- la rénovation des équipements sportifs éligibles à des subventions de la CEA et de la Région Grand Est ;
- la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture du Club House éligible à une subvention de l'Etat au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local).

Une opération optionnelle d'élimination du parc des lampes au sodium (éclairage public) est inscrite.

Enfin des investissements en mobilier pour la salle de musique et en matériel informatique (copieurs) sont confirmés.

En complément, M. Sébastien DURST propose d'organiser un « tour du village » afin de lister les petits travaux de réfection des bâtiments et de voirie qu'il conviendrait de réaliser et de budgétiser sur l'exercice 2025.

### Autorisation de paiement des dépenses nouvelles en 2025

Le Maire rappelle à l'assemblée que les dépenses d'investissement engagées en fin d'année civile 2024 mais non mandatées vont pouvoir être réglées sur l'exercice 2025 au vu de l'état des réaliser de 21 000 € transmis au comptable communal. Ces crédits devront être inscrits en crédits de report au budget primitif 2025 pour les différencier des nouveaux crédits budgétaires à voter.

Dans l'attente du vote du budget 2025, le Maire propose de prendre une délibération autorisant le paiement des dépenses d'investissement nouvelles sur l'exercice 2025. Cette délibération devra préciser l'objet de la dépense nouvelle et ouvrir les crédits nécessaires à son mandatement qui ne devront pas excéder le quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2024, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Le Maire explique que la délibération sera jointe au mandat de paiement d'une facture relative au remplacement du chauffe-eau de l'école élémentaire pour 1 071 €. Ce point est adopté à l'unanimité.

#### Subventions aux associations

Ce point est débattu en séance mais la délibération fixant le montant des subventions à attribuer aux associations locales ne sera prise que lors de la séance budgétaire du 21 mars 2025.

#### TRAVAUX CONNEXES DE REMEMBREMENT : CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ

En séance du 7 janvier 2025, un classement provisoire des offres avait été établi par le cabinet d'experts-géomètres « un point six » maître d'œuvre des travaux connexes du remembrement, avant négociation financière avec les candidats des trois premiers rangs. A l'issue des négociations, l'offre la mieux-disante faite par la société LINGENHELD s'établit à 635 806.20 € TTC. Le conseil municipal valide ce classement. Les candidats non retenus seront informés par courrier du classement définitif de leur offre. Pour rappel, les travaux portent sur la création du nouveau réseau des chemins communaux.

Postes de travaux	Offres de prix en HT				
	ADAM TP	LINGENHELD	HERRMANN	DIEBOLD TP	EJL ALSACE
Tranche ferme	481 939,75	553 922,10	520 042,00	578 732,50	709 151,30
Tranche optionnelle	66 186,75	65 988,50	66 188,50	68 905,50	87 843,00
total HT avant négociation	<b>548 126,50</b>	<b>619 910,60</b>	<b>586 230,50</b>	<b>647 638,00</b>	<b>796 994,30</b>
Classement provisoire	1	2	3	4	5
Tranche ferme renégociée	472 300,96	470 893,50	493 519,86		
Tranche optionnelle renégociée	64 863,01	58 945,00	62 812,89		
Total HT renégocié	<b>537 163,97</b>	<b>529 838,50</b>	<b>556 332,75</b>		
TVA à 20 %	107 432,79	105 967,70	111 266,55		
Total TTC renégocié	644 596,76	635 806,20	667 599,30		
Classement	2	1	3	4	5

#### DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2025 POUR LE PROJET DE RENOVATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA RUE PRINCIPALE ET DE LA RUE DE LA COLLINE

Le Maire informe l'assemblée que les demandes de subventions de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) sont reçues jusqu'au 15 février 2025. Dans les catégories de projets éligibles à subvention figurent les installations d'aires de jeux/loisirs en dehors des cours d'écoles.

Le Maire propose donc de présenter une demande de subvention pour le projet global de rénovation des équipements sportifs arrêté à 107 342.64 € HT soit 128 811.18 € TTC. Pour mémoire, des dossiers de subvention ont déjà été adressés à la Région Grand Est dans le cadre de la mesure « coup de pouce rural » et auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace au titre du Fonds communal Alsace. Ce point est adopté par délibération prise à l'unanimité.

*[Mention spéciale rajoutée ultérieurement]. Il est à noter que la demande a été déposée avant le 15 février 2025 au taux de 25 % du montant HT des travaux soit une aide sollicitée à hauteur de 26 835 €.*

#### DEMANDE DE SUBVENTION A LA DSIL POUR LE PROJET DE POSE D'UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE AU CLUB HOUSE

Une démarche similaire peut être engagée sur le projet de pose d'une installation photovoltaïque au Club House potentiellement éligible à une subvention de la DSIL, Dotation de Soutien à l'Investissement Local de l'Etat, au titre du développement des énergies renouvelables. Le conseil municipal, par délibération, et à l'unanimité, décide de déposer une demande de subvention sur ce projet auprès des services de l'Etat au titre de la DSIL 2025.

*[Mention spéciale rajoutée ultérieurement]. Il est à noter que la demande a été déposée avant le 15 février 2025 sur les travaux de consolidation et d'isolation de la charpente du Club House estimés à 75 000 € HT, soit 90 000 € TTC, les panneaux photovoltaïques n'étant pas subventionnés. Le montant de l'aide sollicitée est de 30 000 € soit 40 % du montant HT des travaux subventionnables.*

#### MISSION DE MAITRE D'ŒUVRE POUR LE PROJET D'INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE AU CLUB HOUSE

En date du 24 janvier 2025, le bureau d'études ARCHIPART a soumis une offre de prix pour une mission de maîtrise d'œuvre relative la mise en place d'une station photovoltaïque de 60 kWc au Club House pour un coût estimatif de 220 000 €. Le conseil municipal valide l'offre du maître d'œuvre établie à 21 120 € TTC. Le Maire informe l'assemblée qu'il va solliciter un rendez-vous avec M. Jean-Marc SUSS délégué de l'ES aux collectivités pour lui présenter le projet.

#### DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER AU 1 RUE DES ACACIAS et 2 RUE DU GAENSBERG

Deux déclarations d'intention d'aliéner portant sur les propriétés bâties du 1 rue des Acacias et du 2 rue du Gaensberg ont été reçues en Mairie. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de renoncer à exercer son droit de préemption urbain sur ces biens immobiliers.

#### DIVERS

##### Fermeture de la quincaillerie NORTH

Le Maire annonce officiellement la fermeture de la quincaillerie NORTH ouverte depuis 1969 et tenue par Madame Annette NORTH.

##### Départ à la retraite de Mme Sophie HECKEL

Ce point a déjà été évoqué en séance du 7 janvier 2025. Mme Sophie HECKEL bibliothécaire à temps non complet à la médiathèque a annoncé son départ à la retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Il convient dès maintenant de réfléchir à son remplacement et au renouvellement d'une partie des bénévoles qui quitteront leurs fonctions en même temps que l'intéressée. Dans cette optique, un appel au bénévolat sera fait dans le BIC de juillet 2025.

##### Prochaines séances du conseil municipal

Les dates des prochains conseils municipaux sont fixées les vendredis 21 mars, 25 avril, 23 mai et 4 juillet 2025.

##### Rappel des dates importantes

La réunion de préparation du budget communal 2025 avec Mme Esther JOSEPH conseillère aux décideurs locaux aura lieu en Mairie le mardi 11 mars 2025 à 17 h.

Après discussions, la matinée Osterputz organisée par la commune aura lieu samedi matin 5 avril 2025.

Le repas offert par la commune de Pfulgriesheim aux conseillers communautaires de la communauté de communes du Kochersberg aura lieu jeudi soir le 3 juillet 2025 au Trèfle à Truchtersheim.

#### TOUR DE TABLE

M. Claude AFFOLTER Adjoint au Maire et ancien Président de l'ASP invite les conseillers municipaux à la marche populaire organisée par l'ASP, section marche, le dimanche 16 mars 2025 à Pfulgriesheim.

Il félicite également M. Gérard DURINGER pour la qualité des décors de Noël dans la commune.

Mme Liliane BAUER annonce des effectifs stables pour les écoles : 84 enfants pour les 4 classes de l'école élémentaire et 40 enfants pour les deux classes de maternelle.

Il est rappelé aux conseillers municipaux qu'une réunion de travail autour de l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) aura lieu le mardi 11 février 2025 à 18 h 30 en Mairie.

La séance est levée à 23 H 02.